

CTL du 30 mai 2021

1er comité en visio-conférence. Enfin !!!!

La CFTC n'a pas souhaité présenter de liminaire car les sujets de ce CTL ne présentaient pas de contestations locales particulières mais a réitéré sa demande d'informations sur les sujets évoqués en CHS-CT afin de mieux entretenir le dialogue social.

Compte rendu

- Approbation des PV des CTL du 30/05 et du 07/04/2021 - pour avis
Certains sujets du CTL du 30/05/2021 avaient fait 'objet d'un vote contre et le CTL avait été reconduit au 07/04/2021.

La présentation des sujets étant présenté à l'identique, la CFTC n'a pas jugé bon d'assister à la seconde convocation. De ce fait elle a approuvé le CTL du 30/05 et s'est abstenu sur celui du 07/04/2021.

- Fiche de présentation des règles de gestion la taxe sur la valeur vénale des immeubles - pour information

Il s'agit de la modification du lieu de dépôt des déclarations et actes d'engagement relatifs à la TVVI détenus en France pour les entreprises étrangères non établies en France.

Cette information n'amène aucun commentaire.

- Télétravail et Travail à distance - pour avis

Après un retour sur l'année 2020-2021 et sur la circulaire du 29/05/2021 relatif à la reprise en douceur de l'effectif en présentiel, le nouveau cadre réglementaire du télétravail et la dématérialisation sous Sirhius ont été



Secrétaire Départementale : Carole MULLET
E Mail : carole.mullet@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

SECTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Agir pour ne pas Subir



présentés aux O.S . Dans l'ensemble, le protocole s'est allégé et est possible pour tous. A présent le décisionnaire est le chef de service.

La CFTC a demandé comment allait s 'opérer la réintégration des agents télétravailleurs suite à la circulaire du 29/05/2021 et un retour des chefs de service suite à la réunion prévue avec eux ce mercredi.

De plus, la CFTC demande les règles de priorité entre les agents à temps partiels et les télétravailleurs ainsi que les règles établis entre les télétravailleurs lors des prises de décision des chefs de service.

La CFTC est vigilante. Elle vous invite à nous solliciter pour toute aide lors de la demande et à vous manifester pour tout refus.

La CFTC, toujours à votre côté !

Vote : CONTRE CFTC, CGT,FO, Solidaire finances.

Ce vote est justifié par un protocole non entériné au niveau national et par le fait qu'il ne présente toujours pas de compensation matérielle ou financière.

- Modules horaires des futurs SGC de Forcalquier et Barcelonnette - pour avis

Le régime des 4,5 jours est supprimé et dans un souci d'harmonisation du collectives modules horaires proposés en janvier 2022 seront les suivants pour l'ensemble du personnel :



Secrétaire Départementale : Carole MULLET

E Mail : carole.mullet@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

SECTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Agir pour ne pas Subir



Durée hebdomadaire	Durée quotidienne	Nombre de jours ARTT	Congés Annuels	Total (journée de solidarité déduite)
36 h 00	7 h 00	0	25	25
36 h 12	7 h 14	0	32	31
37 h 30	7 h 30	8	32	39
38 h 00	7 h 36	11	32	42
38 h 30	7 h 42	13	32	44

La CFTC est consciente que cette décision est pour uniformiser un collectif mais s'est abstenu pour les quelques agents qui n'auront plus leur WE à 2,5 jours !!!!!

Vote : Abstention CFTC

Contre CGT, FO, Solidaire finances.

- Installation d'un conseiller aux décideurs locaux à Barcelonnette - pour avis

A compter du 01/09/2022, le CDL incarné par le trésorier de Annot est muté sans être remplacé et un nouveau CDL mais cette fois sur le secteur de Barcelonnette arrive. Ce dernier sera installé à l'actuelle trésorerie et gèrera le périmètre de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon. Il est demandé la charge des emplois par rapport aux transferts envisagés mais aucune réponse concrète n'est apportée. Le calendrier 2021 - 2022 et 2023 est connu mais la situation est loin d'être claire.

La CFTC vote contre car le nouveau CDL est l'adjoint du SIP et que ce dernier ne sera pas remplacé. Les transferts n'ont encore eu lieu qu'un poste est déjà vacant...

Vote ; CONTRE CFTC, CGT, FO, Solidaire finances.



Secrétaire Départementale : Carole MULLET

E Mail : carole.mullet@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES

SECTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

Agir pour ne pas Subir



- Analyse qualitative et bilan du TBVS de l'année 2020 - pour information

Le TBVS est un outil pilote pour la direction et il est vrai qu'à l'échelle de notre département tous les cas sont recensés et suivis par la direction.

Globalement, les résultats sont en-deça de ceux du niveau national et les indicateurs, bien que parfois tronqués par la crise sont bons.

Il en serait peut être autrement si un tableau signifiait et mesurait la motivation et le moral des troupes...

Toutefois la CFTC reste attentive et reste à votre écoute.

- Questions diverses :

La CGT intervient et revient sur le problème du dégageant des espèces à la poste (limitation de poids de 3kg/jour et aspect de sécurité lors de la réception des régisseurs). Le problème est remonté à la DG mais aucune solution. Le problème incombe la direction et la tolérance est que les agents de trésorerie doivent en supporter le poids !!!

La séance est levée à 12h30.

LES MÉMENTOS 2021 SONT À VOTRE DISPOSITION SUR SIMPLE DEMANDE.

AIDEZ NOUS À DYNAMISER CE SYNDICAT EN COMMUNIQUANT DAVANTAGE.

MERCI



Secrétaire Départementale : Carole MULLET
E Mail : carole.mullet@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF

SYNDICAT NATIONAL CFTC FINANCES PUBLIQUES
SECTION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE
Agir pour ne pas Subir



Secrétaire Départementale : Carole MULLET
E Mail : carole.mullet@dgfip.finances.gouv.fr

CFTC : LE SYNDICAT CONSTRUCTIF